



## DEMANDE DE PERMIS DE STATIONNEMENT VEHICULE - ECHAFAUDAGE - BENNE A GRAVATS - DEMENAGEMENT -

**ATTENTION:** La présente demande ne vaut pas autorisation

Cette demande doit nous parvenir au moins **10 jours ouvrables** avant le début de l'occupation sollicitée. Tout dossier incomplet ne pourra être traité dans les délais.

### Je soussigné :

Nom / Entreprise :

Responsable :

Réf. dossier / Nom du client :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Tél. :

Fax :

Portable :

E-Mail :

Adresse ou E-Mail de Facturation :

### Sollicite l'autorisation d'installer ou de stationner sur le domaine public :

échafaudage - Emprise projetée (en m<sup>2</sup> au sol) :

palissade - Emprise projetée (en m<sup>2</sup> au sol) :

véhicule(s) - nombre : Dimension(s) véhicule(s) m. X m

Occupation :

Du lundi au vendredi (5jrs)

Semaine complète (7jrs)

déménagement -

véhicule jusqu'à 20 m<sup>3</sup>

véhicule de plus de 20 m<sup>3</sup> :

monte-meubles

benne à gravats

Dimension m..X m

autre(s) -

Mise en place de panneaux stationnement interdit et / ou barrières :

oui

non

(voir tarifs au dos)

Adresse de l'occupation :

Date de début de l'occupation :

Date de fin de l'occupation :

Dossier d'urbanisme : délivré le :

Observations :

Pau, le :

Signature :

# Redevances domaine public

A compter du 1er janvier 2022, Délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2021

Type d'occupation	Redevance en €
<b>Stationnement</b>	
Droit fixe pour l'établissement et la délivrance de permis de stationner et de permission de voirie	<b>20,00 €</b>
Droit fixe pour renouvellement ou modification d'autorisation de voirie	<b>10,00 €</b>
Stationnement sur zone horodateurs, zone piétonne, zone de livraison et arrêt minute.	<b>0,53 € le m<sup>2</sup> par jour</b>
Stationnement sur autres zones que celles définies ci-dessus	<b>0,30 € le m<sup>2</sup> par jour</b>
Palissade et échafaudage	<b>0,30 € le m<sup>2</sup> par jour</b>
Mise à disposition de panneau de signalisation ou de barrières (forfait pour 10 panneaux maximum)	<b>44,37 € TTC/ forfait</b>
Mise en place d'une zone d'exclusion des tiers (ZET) pour l'utilisation d'un drone (forfait/jour) par tranche de 10 m <sup>2</sup>	<b>5,28 €</b>

<b>Déménagement</b>	
Droit fixe pour l'établissement et la délivrance du permis de stationner	<b>20,00 €</b>
Droit fixe pour renouvellement ou modification d'autorisation de voirie	<b>10,00 €</b>
<b>Véhicule inférieur ou égal à 20m<sup>3</sup></b>	<b>42,44 € par véhicule</b>
Plus value pour jour supplémentaire de stationnement	<b>5,44 €</b>
<b>Véhicule supérieur à 20m<sup>3</sup></b>	<b>47,87 € par véhicule</b>
Plus value pour jour supplémentaire de stationnement	<b>10,88 €</b>
<b>Monte-meubles</b>	<b>39,71 € par monte-meubles</b>
Plus value pour jour supplémentaire de stationnement	<b>5,44 €</b>

Pour toute annulation de demande d'autorisation signalée dans un délais inférieur à 72h00 avant le début de l'occupation, la redevance sera due.